

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 24 février 2021

18 h 30 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Françoise SAMUEL ; Messieurs Daniel GIRARD, Pierre REYNAUD, Gilles ROBERT, et Jean SCHÜLER

Absents excusés : Pierre-Yves REYNAUD, Jérôme SAMUEL, Sophie BOGDANOVIC

Yseult SANDROLINI a donné pouvoir à Jean SCHÜLER

Guy LEBERT a donné pouvoir à Daniel GIRARD

Françoise SAMUEL est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

BUDGET DE LA COMMUNE

Dépenses de fonctionnement : 388 659,31 €

Recettes de fonctionnement : 422 487,83 €

*Excédent de fonctionnement : 33 828,52 €

Affectation du résultat au 1068 : 5 591,50 €

Excédent reporté au 002 : 28 237,02 €

Dépenses d'investissement : 96 297,21 €

reste à réaliser : 19 600 €

Recettes d'investissement : 104 455,71 €

reste à réaliser : 5 850 €

*Excédent d'investissement : 8 158,50 €

BUDGET DE L'EAU

Dépenses de fonctionnement : 63 962,28 €

Recettes de fonctionnement : 85 061,57 €

*Excédent de fonctionnement : 21 099,29 € (affectation de ce résultat en excédent reporté au 002 pour l'année 2021)

Dépenses d'investissement : 43 751,13 €

reste à réaliser : 62 000 €

Recettes d'investissement : 169 067,47 €

reste à réaliser : 0 €

*Excédent d'investissement : 125 316,34 €

BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

Dépenses de fonctionnement : 16 485,54 €

Recettes de fonctionnement : 19 695,00 €

*Excédent : 3 209,46 €

Présenté par Jean SCHÜLER, les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité.

TRAVAUX DU BATIMENT DE LA MAIRIE, ECOLE, SALLE DES FETES

Les travaux prévus initialement pour la réfection des façades et le remplacement des menuiseries avaient été évalués sommairement à 103 922 euros HT. L'architecte choisit pour suivre ce dossier à repris nos estimations en ajoutant les diagnostics obligatoires, les honoraires du coordonnateur SPS, l'enlèvement des câbles en façade, leur enfouissement, la création d'un drain pour assainir le bâtiment.... Ces frais supplémentaires portent le coût de l'opération à 170 640 € HT.

Ce surcoût ne bénéficiant d'aucune subvention le projet s'avère trop couteux pour être mené en totalité. Il est proposé par le Maire et accepté à l'unanimité d'abandonner une partie de l'opération et d'envisager uniquement la dépose des câbles à enfouir, la reprise du câblage électrique pour l'éclairage de la cour, ainsi que la réalisation du drain pour assainir le bâtiment.

Accepté à l'unanimité.

COUPES AFFOUAGERES 2022 – SUPPRESSION

L'ONF propose de ne pas faire les coupes de bois prévues en 2022 car le volume est faible (La Fubie). Accepté à l'unanimité.

ARBRE DE NOEL 2020 DES ECOLES

Une conteuse est intervenue dans les 3 écoles du RPI. Les sommes engagées ont été payées par la commune de TRESCLEOUX pour un montant de 699,00 € à répartir entre les communes concernées au prorata du nombre d'élèves. Une convention sera signée. Accepté à l'unanimité.

OPERATION FACADES TOITURE

Un particulier a déposé un dossier à SOLIHA (organisme d'attribution d'aides) pour effectuer le ravalement de sa façade. Le conseil municipal accepte d'attribuer une aide de 2 000,00 € à cette personne.

QUESTIONS DIVERSES

• STERILISATION DES CHATS

Une demande a été faite pour arrêter la prolifération des chats en effectuant des castration ou ovariectomie (selon mâle ou femelle). Devant le prix annoncé de ces interventions, devant le nombre de chats errants selon les quartiers de la commune et malgré l'aide proposée de la fondation « 30 millions d'amis », le conseil municipal a décidé de renoncer à cette campagne de stérilisation au motif de « trop onéreux ».

Pour information une ovariectomie coûte 80 euros et une castration 60 euros
La participation de la fondation 30 millions d'amis est de 50%.

- **LIEN INFO**

Un prochain « lien info » va voir le jour avec un sondage visant à recueillir l'avis des administrés sur l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

La séance est levée à 21 h 00